

# Journées d'informations sur la transmission : une participation remarquable

Les deux premières réunions sur la transmission des exploitations agricoles organisées par la Chambre d'Agriculture à Auch (10 décembre), Condom (13 décembre) ont connu un vif succès.

C'est au total 60 personnes qui sont venues s'informer des aspects sociaux, fiscaux, administratifs, financiers et juridiques de la cessation d'activité.

Pour leur répondre, la Chambre d'Agriculture s'était assurée de la collaboration de différents acteurs du monde agricole : MSA, le Cer 32, Crédit Agricole et la SAFER GHL.

Les participants ont été très attentifs aux exposés des intervenants, dix minutes étant réservées aux questions entre chaque exposé.

Lisbeth DUCLOS de la MSA a ainsi pu expliquer l'impact de la réforme des retraites et les conditions de son obtention, Hélène TOUZOUZI de la Chambre

d'Agriculture est intervenue sur l'aspect juridique de la transmission du foncier, les différentes intervenantes du CER ont mis en avant les conséquences fiscales liées à la cessation d'activité.

Après un déjeuner pris en commun avec la majorité des participants c'était au tour du Crédit Agricole et de la SAFER d'expliquer comment leurs structures pouvaient apporter leur concours à une transmission réussie.

Pour finir, les différentes aides en faveur des transmissions hors cadre familial, ont été rappelées.

De l'avis de tous, ces journées ont apporté beaucoup d'éléments de réflexion à prendre en compte avant d'envisager sa cessation d'activité. S'il ne faut retenir qu'une chose, c'est que pour réussir sa transmission il faut s'y prendre à l'avance !

La Chambre d'Agriculture remercie les participants pour leur qualité d'écoute et la pertinence de leurs questions.



Salle de réunion de la Communauté de communes de la Ténarèze-Condom le 13 décembre.

Ne manquez pas notre dernière journée d'informations qui aura lieu sur le territoire de la communauté de communes de la Lomagne Gersoise

**le jeudi 31 janvier 2013 à Lectoure**

*Pépinière d'entreprises de la Lomagne - ZI la Couture*



Informez-vous sur :

- ❖ Votre retraite avec les modifications réglementaires
- ❖ La transmission de votre exploitation.
- ❖ Les aides mobilisables pour accompagner la transmission.
- ❖ La fiscalité liée à la transmission.

#### PROGRAMME

09 h 30 : Café d'accueil  
09 h 45 : Début des interventions  
- Etat des lieux et présentation du dispositif d'accompagnement proposé par la Chambre d'Agriculture  
- Quels interlocuteurs pour quelles problématiques  
- La retraite des non salariés agricoles, âge de départ, conditions de cessation, constitution du dossier, possibilité cumul emploi retraite (MSA)  
- Quel type de transmission (vente, viager, location, CMD SAFER) (Chambre d'Agriculture).

- Transfert du capital d'exploitation, cessation en société, aspect fiscal de la transmission (CER).

12 h 00 : Apéritif offert

12 h 30 : Repas pouvant être pris en commun (à la charge des participants)

14 h 00 : Reprise des interventions

- Le rôle de la banque dans l'accompagnement de la transmission (intervention Crédit Agricole Pyrénées Gascogne).

- Le rôle de la SAFER (SAFER)

- Aides associées à la transmission pour certains types d'installations (Chambre d'Agriculture).

*Participation libre mais inscription souhaitée.*

*Une inscription au 05.62.61.77.88, avant le 17 janvier vous permettra de recevoir de la part de la MSA, un relevé de carrière actualisé.*



Chambre d'Agriculture du Gers le 10 décembre